

**A&C ARMOR PAYSAGE**  
SAS au capital de 1 000 euros,  
immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro 949 893 853,  
dont le siège social est situé : 5 IMPASSE DE L'EGLISE 45300 GIVRAINES

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
le un mai,  
à quatorze heures,

Au siège social, 5 IMPASSE DE L'EGLISE 45300 GIVRAINES

Les associés de la société A&C ARMOR PAYSAGE, SAS au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Christophe SARRAZIN, propriétaire de 55 actions
- Monsieur Alan SARRAZIN, propriétaire de 45 actions

seuls associés et représentant ainsi la totalité des 100 actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alan SARRAZIN.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- le rapport du Président sur les questions à l'ordre du jour ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Nomination d'un nouveau Dirigeant ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par le Président de son rapport.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

## Première résolution

L'Assemblée générale acte la nomination à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 pour une durée illimitée, de Monsieur Christophe SARRAZIN demeurant 5 IMPASSE DE L'ÉGLISE 45300 GIVRAINES, qui occupera la fonction de Directeur général.

Monsieur Christophe SARRAZIN disposera des pouvoirs les plus étendus pour exercer son mandat.

Les frais engagés pour le compte de la société pourront être remboursés sur présentation de justificatif. La rémunération des fonctions fera éventuellement l'objet d'une délibération ultérieure.

Monsieur Christophe SARRAZIN, intervenant aux présentes, déclare accepter les fonctions auxquelles il vient d'être nommé et qu'il n'est frappé d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.**

## Deuxième résolution

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

**Le Président**

Zone de signature

*Sarrazin alan*

Sarrazin alan (Mar 9, 2026 21:12:29 GMT+1)

# ACARMORPAYSAGE\_ago-01052025\_proces-verbal-de-lassemblee-generale

Final Audit Report

2026-03-09

|                 |                                              |
|-----------------|----------------------------------------------|
| Created:        | 2026-03-09                                   |
| By:             | MIKAEL JEAN (mikaël@smart-expertise.fr)      |
| Status:         | Signed                                       |
| Transaction ID: | CBJCHBCAABAAASQIrlcnbFb34uEcAI4IWBWtdQsglc7v |

## "ACARMORPAYSAGE\_ago-01052025\_proces-verbal-de-lassemblee-generale" History

-  Document created by MIKAEL JEAN (mikaël@smart-expertise.fr)  
2026-03-09 - 9:24:15 AM GMT- IP address: 5.49.34.85
-  Document emailed to acarmorpaysage@outlook.fr for signature  
2026-03-09 - 9:24:18 AM GMT
-  Email viewed by acarmorpaysage@outlook.fr  
2026-03-09 - 12:05:58 PM GMT- IP address: 88.163.238.129
-  Signer acarmorpaysage@outlook.fr entered name at signing as Sarrazin alan  
2026-03-09 - 8:12:27 PM GMT- IP address: 88.163.238.129
-  Document e-signed by Sarrazin alan (acarmorpaysage@outlook.fr)  
Signature Date: 2026-03-09 - 8:12:29 PM GMT - Time Source: server- IP address: 88.163.238.129
-  Agreement completed.  
2026-03-09 - 8:12:29 PM GMT